

# ÉCOLE & ÉDUCATION

bulletin mensuel du Syndicat Général de l'Éducation Nationale (C. F. T. C.)  
39, Rue Saint-Dominique, Paris (7<sup>e</sup>) — Chèques postaux Paris 286.66

feuille de liaison pour le temps de guerre = n° 1 = 1<sup>er</sup> décembre 1939

## NOS PRINCIPES

— Il est formé entre les Personnels du **Ministère de l'Education nationale** et détachés qui adhèrent aux présents statuts un syndicat basé sur les dispositions du Livre III, Titre I du Code du Travail et de la Prévoyance Sociale (1).

— Ce groupement prend le nom de **Syndicat général de l'Education nationale**.

— Le Syndicat déclare s'inspirer dans son action professionnelle :

— de l'engagement qu'ont pris ses membres, en entrant dans un service statutairement laïque et neutre, de faire abstraction, dans leur enseignement, de toute doctrine d'autorité et préférence de parti pour former seulement les jeunes esprits à l'usage de la raison et de la liberté,

— de l'attachement de ses membres à l'école publique, du sentiment de son unité, de la conscience de son rôle social,

— de la tradition universitaire qui refuse de faire dépendre le recrutement et l'avancement des maîtres de l'adhésion à une quelconque doctrine d'Etat,

— de la conviction que l'Enseignement Public contribue à former de futurs citoyens non pas en leur imposant une doctrine, mais en suscitant dans la jeunesse des forces qui se mettront librement au service du bien public.

— Conscient de la solidarité de ses membres avec les autres fonctionnaires et l'ensemble des salariés, solidarité qui demande une liaison permanente avec des organisations usant des mêmes méthodes,

Le Syndicat se déclare solidaire de la Fédération Française des Syndicats Professionnels de Fonctionnaires et de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

— L'affiliation qui exprime cette solidarité ne modifie en rien les principes d'action professionnelle ci-dessus posés.

### RESPONSABLES SYNDICAUX POUR LE TEMPS DE GUERRE

#### Membres du bureau non mobilisés :

Mme BERNAED, trésorière, 9, rue du Maréchal-Foch, Coutances (Manche),

Mme VALIQUET, Syndicat agricole, Lorries (Nièvre),

Paul VIGNAUX, 14, rue Quatre-Saisons, Paris, secrétaire.

#### Responsable pour l'enseignement secondaire :

Mme A.-M. FRANÇOIS HENRY, 159, rue Nationale, Tourcoing (Nord).

#### Pour le regroupement par académies, s'adresser à :

**PARIS** : Jacques LECONTE, instituteur, 5, rue Damrémont, (XVII<sup>e</sup>).

**LILLE** : ROUX, professeur au lycée, 11, rue A.-Bultot, Valenciennes.

**LYON** : Mme MONNIOT, bibliothécaire à l'Université, 6, rue Racine.

**CAEN** : Mme BERNARD.

**TOULOUSE** : GENESTET, professeur au lycée, 29, allée des Soupirs.

## Continuer

*Ne recevant pas ECOLE et EDUCATION, vous vous êtes peut-être dit ; encore une activité que la guerre a arrêtée. En effet, presque entièrement composée de moins de trente ans, notre équipe, laborieusement édifiée, par deux années de travail en commun, n'était plus là. Une équipe d'interim a pu se constituer : première manifestation de son activité, voici ce bulletin.*

*Les raisons impérieuses, liées à la guerre, vous commandent de continuer votre adhésion et votre soutien ; elles se ramènent à ceci : le SYNDICAT CONTINUE COMME L'ÉCOLE CONTINUE. On a justement voulu que derrière le front, la France continue à vivre sa vie de paix. Que toutes nos forces soient tendues vers la victoire, ne signifie pas que toutes nos énergies sont absorbées par la lutte à l'avant. Sur le terrain économique, il faut non seulement accroître l'armement, mais continuer d'exporter pour garder au pays sa solidité économique et financière. Sur le plan spirituel, il faut que la vie religieuse, universitaire, scientifique, littéraire se poursuive ; n'est-ce pas au nom de cette vie, pour en préserver la liberté que luttent ceux du front ? Il faut qu'à la paix de la victoire, la France ne soit pas un grand corps vide, éprouvé par la lutte militaire. A cela contribuent tous ceux de l'arrière en continuant leur activité professionnelle. S'adressant pour la rentrée aux élèves de nos écoles et lycées, M. Giraudour disait à la radio, « C'est ce contraste entre leur devoir et les leurs, qu'eux-mêmes (les combattants) exigeront, car ils supporteront mieux leur charge et l'oisiveté guerrière si ils vous savent studieux et alertes. »*

*Nous espérons que nos collègues aux armées, recevant ce petit numéro d'ÉCOLE et EDUCATION, penseront : « Notre syndicat continue. A la paix, nous pourrons retrouver notre place dans le mouvement. »*

*Tous nous pouvons alimenter cette espérance. Pour cela, ENVOYEZ LE PLUS TOT POSSIBLE VOS COTISATIONS AU COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX : SYNDICAT GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 39, RUE SAINT-DOMINIQUE, (7<sup>e</sup>) PARIS, 286.66.*

*GRACE À CETTE COOPÉRATION, NOUS POUVONS ENVISAGER L'AVENIR AVEC CONFIANCE ET PRÉCISION, DONNER PLUS DE PAGES AUX PROCHAINS NUMÉROS DE LA SÉRIE DE GUERRE.*

*FAIRE CONNAÎTRE, S'IL Y A LIEU, VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE.*

*EN VUE D'UN TRAVAIL PLUS MÉTHODIQUE, VOUS REGROUPEZ PAR ACADEMIES.*

*Pensez que le repliement, l'évacuation de Paris, et les déplacements sont des occasions de PROPAGANDE.*

*Etant données les conditions de notre milieu et la jeunesse de notre mouvement, nous devons, en continuant, non seulement MAINTENIR, MAIS PROGRESSER.*

*L'ÉQUIPE D'INTERIM.*

*Vous trouverez : le taux des cotisations, page 3, en bas ; une formule de changement d'adresse, p. 4. La cotisation 1940 est payable depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1939.*

## Le mouvement syndical et la guerre

Dans les limites étroites de cette feuille de liaison, nous ne pouvons présenter à nos collègues que quelques notes très brèves sur des problèmes dont ils pressentent l'ampleur.

1. La conviction commune des syndicalistes chrétiens engagés dans ce conflit, c'est qu'en face de l'Allemagne nazi la France et l'Angleterre ont à défendre la notion d'un Etat civilisé, ayant pour tâche d'harmoniser les droits et les devoirs dans le respect essentiel de la dignité humaine, dans le maintien des prérogatives individuelles et familiales les plus nécessaires (G. TESSIER, dans Syndicalisme de septembre). D'autant qu'elle touche au fond même de la civilisation, la guerre ne doit pas nous empêcher de penser à l'après-guerre. La guerre, écrit J. MARITAIN dans un admirable article, transforme en un processus paroxystique ce qui normalement se serait étalé sur un grand espace de temps, et change avec une extraordinaire rapidité toutes les conditions de réalisation historique : brusquement, c'est dans des refontes intéressantes tous les ordres que les hommes se trouveront engagés (Nouveaux Cahiers, 1-11-39). Il faut que nous puissions agir dans l'après-guerre aussitôt que se poseront ses problèmes : c'est pourquoi notre mouvement doit continuer.

2. Les obstacles que rencontre aujourd'hui le mouvement syndical sont évidents : mobilisation, évacuations, organisation d'une économie de guerre, régime de la réquisition, quasi impossibilité d'une action revendicative. Il ne faut cependant pas oublier que, dans la précédente guerre, les préoccupations sociales sont demeurées vives, se sont même développées, et qu'à l'issue du conflit, on a assisté à une énorme expansion du mouvement ouvrier européen. Dans une économie à demi étatisée, une collaboration ouvrière organisée est chose utile, nécessaire. De là, le rôle du syndicalisme dont la C. F. T. C. a conscience (cf. ci-dessous la résolution du 16 septembre). Comme vient de l'écrire un dirigeant rééglétiste, R. LACOSTE, le devoir social double pour chacun le devoir national : il ne suffit pas de proclamer qu'on lutte contre des régimes d'oppression pour défendre la primauté des régimes fondés sur le respect des individus et des valeurs morales universelles, la preuve de cette primauté doit être administrée chaque jour à ceux qui se battent pour elle ou se donnent tout entiers à

la production... (La Lumière, 17-11-39). Dans notre mouvement syndical, pour que l'ensemble tienne, nous devons tenir, agrandir même notre part.

3. Si nous n'étions en guerre, si la crise qu'a traversée, après le pacte germano-soviétique, le mouvement ouvrier français n'était pas douloureuse à tout syndicaliste, nous pourrions longuement montrer comment l'expérience de ces dernières années, de ces derniers mois, a justifié les méthodes de la C. F. T. C., son attitude devant le problème de l'unité, en matière d'action politique, à l'égard de la propagande communiste. Chacun, d'ailleurs, est assez informé de ces faits.

4. Ce qu'on a parfois reproché, avec le plus de vivacité, au syndicalisme chrétien, c'est son inspiration morale. Dès les premiers jours de guerre, on a pu remarquer cependant combien le mouvement ouvrier, le socialisme français, pour réagir contre le stalinisme, éprouvaient le besoin de principes moraux. Quand ils rompent toute relation avec leurs collègues communistes, les membres du Bureau Confédéral de la C.G.T. écrivent : C'est pour respecter les lois de l'honnêteté et de la morale que le Bureau Confédéral a pris sa décision (18-1-39). Léon BLUM veut ramener les esprits égarés ou pervertis par le bolchevisme aux vieilles idoles : le droit, la justice, la foi jurée, tous les principes politiques et moraux sur lesquels une construction socialiste » repose (18-1-39). Dans le Populaire du 30 octobre 1939, le collaborateur de guerre XX commente l'Encyclique, l'approuve de signaler, comme racine de nos maux, la négation et le rejet d'une règle de moralité universelle, déclare que l'oubli de l'« universel », de l'« humain » finit toujours par déterminer une involution réactionnaire, rejette comme une bave du « marxisme vulgaire », l'idée d'une « morale » valable exclusivement pour le « prolétariat ». Puis-je rappeler que dans Ecole et Education (janvier 1939), commentant Notre position de principe, je la définissais un point de vue humaniste ? C'est d'un tel humanisme que l'Europe a besoin pour refouler le mépris de l'homme, instauré par l'hitlérisme et le stalinisme.

Dans les conditions présentes, nous ne trouvons que des raisons de rester fidèles à l'esprit de notre action.

Paul VIGNAUX.

### Orientation Confédérale

DU BUREAU DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS réuni à Bruxelles le 30 octobre 1939 :

La Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens,

considérant les événements actuels,

comprend que les Gouvernements réclament des citoyens et notamment des travailleurs qu'ils accomplissent des sacrifices nécessaires à la défense du pays ;

Fait appel aux Gouvernements pour qu'ils n'exigent des travailleurs que l'effort nécessaire et qu'ils veillent à éviter tout acte constituant une réaction sociale.

La Commission administrative de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens réunie le 16 septembre 1939,

envoie un salut fraternel à tous les adhérents qui ont été appelés sous les armes, pour la défense du pays ;

Affirme sa volonté de remplir, envers eux comme envers leur famille, le devoir de solidarité qui s'impose ;

Bénefice que les charges et les sacrifices de l'état de guerre soient répartis, aussi équitablement que possible, entre tous les Français ;

Renouvelle la résolution de maintenir le syndicalisme à l'écart de la politique, en respectant les prérogatives des pouvoirs établis ;

Se déclare prête à toutes les collaborations qui, en ré-

### Représentation Ouvrière de guerre

Un décret du 26 septembre a institué un Comité d'Etude des questions sociales où la C. F. T. C. est représentée par son secrétaire général, Gaston TESSIER, membre titulaire ; Jean PÉRÈS, secrétaire général adjoint, est membre suppléant.

Un décret du 16 octobre institue un Comité Permanent Economique où la C. F. T. C. est représentée par Gaston TESSIER, son secrétaire général, titulaire, qui a pour suppléant notre camarade CLÉMENT, de la Fédération des Employés.

Dans chacun de ces Comités, la C. G. T. est représentée par deux membres titulaires, ayant deux suppléants.

serrant l'indépendance du syndicalisme, permettront de sauvegarder les droits de la classe ouvrière et de travailler au bien public ;

S'élève contre les décisions injustifiées qui, dans l'industrie et le commerce privés, auraient pour effet de porter atteinte à la valeur réelle des salaires et de prolonger inutilement la durée du travail ;

Se dit résolue à poursuivre, par les voies régulières, l'abrogation des mesures de régression sociale qui auraient été introduites sans avis préalable du Parlement ni des organisations professionnelles intéressées, et qui risquaient d'être en contradiction avec le véritable intérêt national.

## Eléments d'hygiène morale

Oui.. Drôle de guerre ! (Mais toute guerre est surprise, car le prévu ne s'y produit jamais, étant par avance paré). Nous étions prêts, avec sérénité, à nous faire casser la figure en grande série dès le premier jour, mais cette guerre au ralenti, au compte-gouttes, nous prend au dépourvu (c'est tout à fait la guerre de siège du temps de Louis XIV, telle que nous la décrivions à nos élèves : rien du grand massacre prévu). Il n'y a parmi nous qu'une petite minorité à être engagée effectivement sur la ligne de combat ; pour tous les autres, mobilisés ou civils, c'est sous une autre forme la guerre des nerfs qui continue.

J'étais déjà assez âgé en novembre 18 pour me souvenir de l'atmosphère de bonheur vulgaire, de facilité, d'abandon, et pour tout dire de lâcheté qui se mit à régner alors. On avait fait la guerre, l'énergie de la nation entière s'était tendue jusqu'à la limite pour vaincre. C'était fait. On avait gagné la guerre (j'entends encore l'air de bastringue sur lequel ça se chantait), c'était fini, on ne voulait plus avoir à se soucier de rien..

Eh bien voilà ce qu'il faut, à tout prix, éviter de revoir. Pénétrons-nous bien de cette idée : la victoire nous placera, brusquement, en face de nos responsabilités.

Vainqueurs, c'est l'ordre nouveau de l'Europe qui sera remis entre nos mains : nous savons maintenant ce qu'il en coûte de traiter cette charge à la légère. Pensons aussi à tous les problèmes intérieurs qui nous tourmentaient hier encore : la guerre ne fait que suspendre leur échéance.

La victoire ne doit pas nous trouver indécis ni flottants. La démobilisation ne sera pour aucun de nous une espèce de permission de détente à durée illimitée : nous nous trouverons brusquement remis en face de nos devoirs d'hommes et de citoyens.

C'est je pense, à ces devoirs futurs qu'il convient dès maintenant d'occuper notre esprit. Pensons civil. Détour non-nous de cette vainue interrogation de l'avenir immédiat, cet avenir si parfaitement opaque, rebelle à toute prédiction, d'où, à intervalle irrégulier, jaillit tout d'un coup l'événement irrational. Il y a mieux à faire : il faut rentrer en soi, cultiver notre volonté de vivre, notre idéal, alimenter la source spirituelle qui l'anime ; il faut en même temps réfléchir aux problèmes que nous aurons à résoudre demain, nos problèmes d'éducateurs et nos problèmes de citoyens.

Soit ; mais cela laisse l'âme vide, et ne suffit pas à empêcher de penser à tous les embûches et soucis personnels que nous laissons derrière nous. Il faut réagir contre cet immense ennui, qui nous menace, nous et le pays entier. Je dis qu'il y a autre chose à faire qu'à s'énerver dans une vainue attente, à commenter des communiqués vides, ou des événements extérieurs dont nous ne savons à peu près rien.

Une manchette de l'Œuvre est restée célèbre : c'était pendant l'autre guerre, en 17 ou 18 : on lisait : APRES LA GUERRE VIENDRA LA (mot supprimé par la censure). Redisons-le hardiment : après la guerre, viendra la paix, et la paix, ça nous connaît, nous civils de profession, et il n'est pas trop tôt pour y penser, pour nous y préparer.

Gagner la guerre (pour nous du moins), c'est une chose très simple : pure affaire d'obéissance et de résolution. Mais la paix, ce sera pour chacun de nous, une chose bien plus difficile. Il faut réfléchir à cela : la guerre victorieuse

H. DAVENSON.

## BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné .....

né le .....

fonction .....

Adresse .....

déclare connaître et approuver les principes d'action qui animent le Syndicat général de l'Education Nationale et lui donner mon adhésion.

Date et signature :

A verser au cc. Syndicat Général de l'Education Nationale, 39, rue Saint-Dominique (7<sup>e</sup>), PARIS 286.66.

Droit d'entrée : 5 fr. ; Cotisation annuelle à verser dans le premier semestre de l'année scolaire :

(Taux majoré du supplément de guerre de 2 fr. établi par la C.F.T.C., 16-9-39).

Traitements au-dessous de 11.500 fr. : 38 fr. — entre 11.500 et 25.999 fr. : 50 fr.

entre 26.000 et 45.999 fr. : 62 fr. — 40.000 fr. et plus : 74 fr.

## Le mouvement syndical et la guerre

Dans les limites étroites de cette feuille de liaison, nous ne pouvons présenter à nos collègues que quelques notes brèves sur des problèmes dont ils pressentent l'ampleur.

1. La conviction commune des syndicalistes chrétiens engagés dans ce conflit, c'est qu'en face de l'Allemagne nazi la France et l'Angleterre ont à défendre la **notion d'un Etat civilisé, ayant pour tâche d'harmoniser les droits et les devoirs dans le respect essentiel de la dignité humaine, dans le maintien des prérogatives individuelles et familiales les plus nécessaires** (G. TESSIER, dans *Syndicalisme* de septembre). D'autant qu'elle touche au fond même de la civilisation, la guerre ne doit pas nous empêcher de penser à l'après-guerre. **La guerre**, écrit J. MARITAIN dans un admirable article, transforme en un processus paroxystique ce qui normalement se serait étalé sur un grand espace de temps, et change avec une extraordinaire rapidité toutes les conditions de réalisation historique : brusquement, c'est dans des réfentes intéressantes tous les ordres que les hommes se trouveront engagés (Nouveaux cahiers, 1-11-39). Il faut que nous puissions agir dans l'après-guerre aussi tôt que se poseront ses problèmes : c'est pourquoi notre mouvement doit continuer.

2. Les obstacles que rencontre aujourd'hui le mouvement syndical sont évidents : mobilisation, évacuations, organisation d'une économie de guerre, régime de la réquisition, quasi impossibilité d'une action revendicative. Il ne faut cependant pas oublier que, dans la précédente guerre, les préoccupations sociales sont demeurées vives, se sont même développées, et qu'à l'issue du conflit, on a assisté à une énorme expansion du mouvement ouvrier européen. Dans une économie à demi étatisée, une collaboration ouvrière organisée est chose utile, nécessaire. De là, le rôle du syndicalisme dont la C. F. T. C. a conscience (cf. ci-dessous la résolution du 16 septembre). Comme vient de l'écrire un dirigeant cégétiste, R. LACOSTE, le **devoir social double pour chacun le devoir national** : il ne suffit pas de proclamer qu'on lutte contre des régimes d'oppression pour défendre la primauté des régimes fondés sur le respect des individus et des valeurs morales universelles, la preuve de cette primauté doit être administrée chaque jour à ceux qui se battent pour elle ou se donnent tout entiers à

Paul VIGNAUX.

### Orientation Confédérale

Du Bureau de la **Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens** réuni à Bruxelles le 30 octobre 1939 :

*La Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens,*

*Considérant les événements actuels,*

*Comprend que les Gouvernements réclament des citoyens et notamment des travailleurs qu'ils accomplissent leurs sacrifices nécessaires à la défense du pays ;*

*Fait appel aux Gouvernements pour qu'ils n'exigent des travailleurs que l'effort nécessaire et qu'ils veillent à éviter tout acte constituant une réaction sociale.*

•

*La Commission administrative de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens réunie le 16 septembre 1939,*

*Envoie un salut fraternel à tous les adhérents qui ont été appelés sous les armes, pour la défense du pays ;*

*Affirme sa volonté de remplir, envers eux comme envers leur famille, le devoir de solidarité qui s'impose ;*

*Demande que les charges et les sacrifices de l'état de guerre soient répartis, aussi équitablement que possible, entre tous les Français ;*

*Renouvelle la résolution de maintenir le syndicalisme à l'écart de la politique, en respectant les prérogatives des pouvoirs établis ;*

*Se déclare prête à toutes les collaborations qui, en ré-*

**la production... (La Lumière, 17-11-39).** Dans notre mouvement syndical, pour que l'ensemble tienne, nous devons tenir, agrandir même notre part.

3. Si nous n'étions en guerre, si la crise qu'a traversée, après le pacte germano-soviétique, le mouvement ouvrier français n'était pas douloureuse à tout syndicaliste, nous pourrions longuement montrer comment l'**expérience de ces dernières années, de ces derniers mois, a justifié les méthodes de la C. F. T. C.**, son attitude devant le problème de l'unité, en matière d'action politique, à l'égard de la propagande communiste. Chacun, d'ailleurs, est assez informé de ces faits.

4. Ce qu'on a parfois reproché, avec le plus de vivacité, au syndicalisme chrétien, c'est son **inspiration morale**. Dès les premiers jours de guerre, on a pu remarquer cependant combien le mouvement ouvrier, le socialisme français, pour réagir contre le stalinisme, éprouvaient le besoin de **principes moraux**. Quand ils rompent toute relation avec leurs collègues communistes, les membres du Bureau Confédéral de la C.G.T. écrivent : **C'est pour respecter les lois de l'honnêteté et de la morale que le Bureau Confédéral a pris sa décision** (18-1-39). Léon BLUM veut ramener les esprits égarés ou pervertis par le bolchevisme aux **vieilles idoles : le droit, la justice, la foi jurée, tous les principes politiques et moraux sur lesquels une « construction socialiste » repose** (18-1-39). Dans le *Populaire* du 30 octobre 1939, le collaborateur de guerre XX commente l'Encyclique, l'apprécie de signaler, comme racine de nos maux, la **négation et le rejet d'une règle de moralité universelle**, déclare que l'**oubli de l'« universel », de l'« humain » finit toujours par déterminer une involution réactionnaire**, rejette comme une bavure du « **marxisme vulgaire** », l'idée d'une « **moralité valable exclusivement pour le « prolétariat »** ». Puis-je rappeler que dans *École et Education* (janvier 1939), commentant **Notre position de principe**, je la définissais **un point de vue humaniste** ? C'est d'un tel humanisme que l'Europe a besoin pour refouler le mépris de l'homme, instauré par l'hitlérisme et le stalinisme.

Dans les conditions présentes, nous ne trouvons que des raisons de rester fidèles à l'esprit de notre action.

### Représentation Ouvrière de guerre

Un décret du 26 septembre a institué un **Comité d'Etude des questions sociales** où la C. F. T. C. est représentée par son secrétaire général, **Gaston TESSIER**, membre titulaire ; **Jean PERES**, secrétaire général adjoint, est membre suppléant.

Un décret du 16 octobre institue un **Comité Permanent Economique** où la C. F. T. C. est représentée par **Gaston TESSIER**, son secrétaire général, titulaire, qui a pour suppléant notre camarade **CLÉMENT**, de la Fédération des Employés.

Dans chacun de ces Comités, la C. G. T. est représentée par deux membres titulaires, ayant deux suppléants.

*serrant l'indépendance du syndicalisme, permettront de sauvegarder les droits de la classe ouvrière et de travailler au bien public ;*

*S'élève contre les décisions injustifiées qui, dans l'industrie et le commerce privés, auraient pour effet de porter atteinte à la valeur réelle des salaires et de prolonger inutilement la durée du travail ;*

*Se dit résolue à poursuivre, par les voies régulières, l'abrogation des mesures de régression sociale qui auraient été introduites sans avis préalable du Parlement ni des organisations professionnelles intéressées, et qui risqueraient d'être en contradiction avec le véritable intérêt national.*

## Eléments d'hygiène morale

Oui... Drôle de guerre ! (Mais toute guerre est surprise, car le prévu ne s'y produit jamais, étant par avance paré). Nous étions prêts, avec sérénité, à nous faire casser la figure en grande série dès le premier jour, mais cette guerre au ralenti, au compte-gouttes, nous prend au dépourvu (c'est tout à fait la guerre de siège du temps de Louis XIV, telle que nous la décrivions à nos élèves : rien du grand massacre prévu). Il n'y a parmi nous qu'une petite minorité à être engagée effectivement sur la ligne de combat ; pour tous les autres, mobilisés ou civils, c'est sous une autre forme la **guerre des nerfs** qui continue.

Eh bien voilà ce qu'il faut, à tout prix, éviter de revoir. Pénétrons-nous bien de cette idée : la victoire nous placera, brusquement, en face de nos responsabilités.

Vainqueurs, c'est l'ordre nouveau de l'Europe qui sera

entre nos mains : nous savons maintenant ce qu'il faut faire de traiter cette charge à la légère. Pensons aussi à tous les problèmes intérieurs qui nous tourmentaient hier encore : la guerre ne fait que suspendre leur échéance. La victoire ne doit pas nous trouver indécis ni flottants. La démission sera pour aucun de nous une espèce de permission de détente à durée illimitée : nous nous trouverons brusquement remis en face de nos devoirs d'hommes et de citoyens.

→ C'est je pense, à ces doyens futurs qu'il convient des

mille Français en uniforme pour qui la guerre n'est encore que la reprise de la vie militaire normale. Aussi nous disons-nous que la reprise de la vie militaire normale. Aussi nous disons-nous qu'il faut accepter notre rôle, que partout c'est servir, même s'il ne s'agit que de copier des états néant, ou d'entretenir le cantonnement.

Soit ; mais cela laisse l'âme vide, et ne suffit pas à empêcher de penser à tous les embûches et soucis personnels que nous laissons derrière nous. Il faut réagir contre cet immense ennui, qui nous menace, nous et le pays entier. Je dis qu'il y a autre chose à faire qu'à s'engager dans une vainne attente, à commenter des communiqués vides, ou des événements extérieurs dont nous ne savons à peu près rien.

Une manchette de l'*Oeuvre* est restée célèbre : c'était pendant l'autre guerre, en 17 ou 18 : on lisait : APRES LA GUERRE VIENDRA LA (mot supprimé par la censure). Redisons le hardiment : après la guerre, viendra la paix, et la paix, ça nous connaît, nous civils de profession, et il n'est pas trop tôt pour y penser, pour nous préparer.

Gagner la guerre (pour nous du moins), c'est une chose très simple : pure affaire d'obéissance et de résolution. Mais la paix, ce sera pour chacun de nous, une chose bien plus difficile. Il faut réfléchir à cela : la guerre victorieuse

H. DAVENSON.

## BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné .....

né le .....

fonction .....

Adresse .....

déclare connaître et approuver les principes d'action qui animent le **Syndicat général de l'Education Nationale** et lui donner mon adhésion.

Date et signature :

A verser au cc. **Syndicat Général de l'Education Nationale**, 39, rue Saint Dominique (7<sup>e</sup>), PARIS 286.66.

**Droit d'entrée : 5 fr. ; Cotisation annuelle à verser dans le premier semestre de l'année scolaire :**

(Taux majoré du supplément de guerre de 2 fr. établi par la C.F.T.C., 16-9-39).

Traitements au-dessous de 11.500 fr. : 38 fr. — entre 11.500 et 25.999 fr. : 50 fr.

entre 26.000 et 45.999 fr. : 62 fr. — 40.000 fr. et plus : 74 fr.

## Echos de notre Congrès

Parler de notre Congrès des 15 et 16 juillet peut paraître aujourd'hui un retour inopportun dans le passé. C'est, au contraire, un témoignage pour l'avenir. Cette réunion de militants de Paris et de nos grandes villes de France demeure, en effet, le symbole de notre volonté d'action, que la guerre actuelle ne peut nous faire oublier.

### Le rapport moral

C'est dans cet esprit que Raynaud de Lage avait conçu son rapport moral :

**Vie intérieure du syndicat.** Parlant de l'organisation académique il note les progrès de Lille et de Paris et constate avec regret le palier que marque le graphique d'autres villes. Au Centre il notait déjà l'absence de certains camarades mobilisés. Combien devrions-nous en ajouter aujourd'hui !

Cependant l'action de l'année avait été satisfaisante. « Ecole et Education » a été notre meilleur moyen de propagande. Nous avons fait des communications à la presse à l'occasion de la grève du 30 novembre. Une tournée de Felzine à Rouen est le point de départ d'une propagande plus largement menée.

**Rapports avec les autres organisations syndicales.** Nos rapports avec la C. F. T. C. sont entretenus par notre chronique d'*Ecole et Education*. Et le S. G. E. N. est maintenant assimilé à l'intérieur de la C. F. T. C. à une fédération professionnelle, représentée au Comité National et au Comité des Fédérations. C'est notre camarade Vignaux qui nous représente au Comité National. Vignaux et Giry ont participé au Comité des Fédérations. Suivant avec attention la Commission de Formation de la C. F. T. C. nous apprécions beaucoup la documentation et l'esprit d'E. N. O.

Nos rapports avec les autres organisations professionnelles sont cordiaux ; la réforme des E. N. a donné matière à des communications avec l'U. N., avec le S3 et le S. P. E. S.

**Rapports avec les pouvoirs publics.** Déjà trois fois nous avons été reçus et écoutés au Ministère par un membre du cabinet, par M. Abraham, par M. J. Zay. On s'intéresse à ce que nous faisons ; on nous réclame plusieurs exemplaires d'*Ecole et Education* au Musée pédagogique. Veux avez été tenus au courant par nos différentes chroniques du succès de certaines de nos interventions.

Raynaud de Lage tient à rappeler en terminant, la distinction essentielle entre un syndicat agissant et reconnu, et une formation académique.

Nos progrès sont lents ; mais il est très difficile d'aimer un groupement à partir de Paris ; il nous faut faire de militants en province. A l'heure actuelle, avec la guerre qui nous sépare les uns des autres c'est notre action personnelle qui doit servir de meilleure propagande.

### La discussion sur les Activités dirigées

Le long rapport de M. Hembacher, publié dans le dernier numéro d'*Ecole et Education*, ayant posé très nettement le problème des activités dirigées, il ne restait plus qu'à apporter l'expérience de chacun.

Dans ces témoignages personnels on n'a pas manqué de reprendre les difficultés signalées par Hembacher.

— Les graves modifications que les activités dirigées causent dans l'emploi du temps, Giry souligne en particulier les conséquences déplorables de la suppression hebdomadaire de quatre heures dans l'enseignement du français.

— C'est en chœur que l'assemblée regrette les effectifs trop nombreux pour l'application des méthodes nouvelles. Une institutrice voulant s'inspirer sérieusement de la méthode Montessori avec 12 élèves ! se trouve très fatiguée en fin d'année.

Enfin on cherche des précisions dans les programmes et les instructions. S'agit-il d'activités manuelles ? En fait les activités dirigées consistent surtout dans le travail manuel et la formation esthétique, en particulier par le chant chorale. On parle également des activités extra-scolaires comme les séances de théâtre... Pour l'instant on cherche, on essaie de comprendre. Il ne s'agit pas de tout chambarder. Nous recherchons des méthodes nouvelles à l'occasion d'activités extra-scolaires.

Nous retiendrons à titre d'exemple deux expériences faites une dans le primaire, une dans le secondaire.

— La première se rapporte à l'enseignement du français, de la composition française. Elle peut suppléer ainsi aux modifications de l'emploi du temps : on demande à l'élève de décrire ce qu'il a fait, ce qu'il a vu. On corrige l'élève sur un point particulier. On établit une fiche de correction : 1<sup>e</sup> sur le style ; 2<sup>e</sup> sur l'orthographe. Cette correction s'effectue pendant les trois heures d'activités dirigées du samedi et constitue l'essentiel de ce travail. Il suffit de montrer à l'élève, grâce à ces fiches de correction, les progress qu'il a réalisés tout seul.

La seconde nous a été racontée par un jeune professeur de secondaire enthousiaste des activités dirigées. Il s'agit de l'enseignement des lettres anciennes et du français : la première partie consiste en une traduction et une adaptation d'un texte grec susceptible d'un dialogue. La description des Enfers inspire quelques élèves qui apportent au professeur des projets de décors. On réalise ces décors en papier : motifs blancs sur fond noir. On apprend à faire une tunique grecque et la manière de se draper. Tous ces travaux qui ont nécessité la collaboration de différentes équipes, aboutissent à une représentation théâtrale qui a beaucoup de succès.

R. T.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Je soussigné ..... antérieurement : fonction .....

Adresse ..... vous prie de noter mon changement de fonction .....

et d'adresse ..... Date et signature :

Adresser au Secrétariat du Syndicat Général de l'Education Nationale, 39, rue Saint-Dominique, Paris (7).

### Dans le premier degré A Paris : Rentrée 39

Peut-on déjà parler de « Rentrée des Classes » dans l'enseignement primaire du département de la Seine ?

Si le 6 novembre quelques écoles primaires ont ouvert leurs portes, elles n'ont en effet reçu que les élèves des Cours Complémentaires, Cours Supérieurs et de Préapprentissage, et ces écoles furent peu nombreuses : une au moins de garçons et une de filles par arrondissement dans Paris, par commune dans la Seine. Seules ont le droit de recevoir les enfants celles qui possèdent à proximité des abris réglementaires. Mais la construction de ces abris se poursuit activement, on peut espérer qu'un plus grand nombre d'écoles rouvrira bientôt, et cela, pour tous les enfants d'âge scolaire.

Peu d'élèves se sont présentés, lundi, à cette école de la banlieue-nord. Beaucoup, en effet, sont évacués ; d'autres, m'a-t-on dit, suivent des cours industriels dans les usines. Evidemment, des nouveaux arrivent chaque jour, mais il y a des chances pour que les effectifs ne soient jamais trop nombreux. Au cas où il y en aurait de trop, d'ailleurs, les classes seraient divisées en deux sections, l'une travaillant le matin, l'autre l'après-midi.

Puisque le S. G. E. N. permet des échanges et des rencontres, dont nos congrès régionaux ou généraux sont pour tous ceux qui y ont assisté un si cher témoignage, puisqu'il peut avoir rapidement une influence directe, grâce à la valeur représentative de la C. F. T. C. sur les Pouvoirs Publics, puisqu'en adhérant, nous adhérons, dans un esprit de collaboration vraiment chrétienne, à un plan déjà étudié de reconstruction de notre société, nous devons continuer à apporter notre concours au S. G. E. N. Bien loin d'arrêter la propagande, il faut l'intensifier, dans tous les lycées et collèges, dans toutes les écoles primaires supérieures.

L'école, de plus en plus, jouait un rôle important dans la vie de chaque jour. Grâce à elle, les parents qui travaillent au dehors avaient leurs gosses en sécurité depuis le matin, huit heures, jusqu'à la sortie, le soir, après l'étude. Ce rôle, elle doit momentanément l'abandonner ; aussi l'administration avait-elle insisté pour que le plus d'enfants possible soient évacués, afin que ne restent que ceux qui seront sûrs de trouver quelqu'un à la maison, les classes finies. On comprend, en outre, qu'aucun service de garde ne peut être assuré.

La guerre aura aussi ses répercussions sur les études : il faudra, en effet, rattraper le retard — nous sommes déjà à la mi-novembre — et répartir les matières du programme sur les trois heures de cours journaliers. Il est évident que les organisateurs des examens tiendront compte des circonstances ; peut-être même une circulaire ministérielle modifiera les programmes. Il ne faudra pas moins viser à donner à l'enfant une formation aussi complète, aussi humaine que possible, et ce sera au maître d'adapter son enseignement aux nécessités des nouveaux horaires, négligeant le superflu, retenant l'essentiel. Il faudra surtout, je crois, s'attacher au français et au calcul, les deux disciplines fondamentales. On pourra aussi, grâce à l'actualité, rendre plus vivantes l'histoire, la morale dans une certaine mesure, la géographie.

J. P.

## Ecole Normale 1939

Dans des conditions plus ou moins favorables, toutes les Ecoles Normales sont maintenant rentrées : celles de provinces voient leurs effectifs augmentés des évacués de Paris et de l'Est ; nombreuses sont celles qui sont devenues mixtes ; la première année de l'E.N. d'Institutrices Paris-Batignolles est à Nice, les élèves de seconde et troisième années ont quelques heures de cours par semaine ; l'E.N. d'Instituteurs Paris-Auteuil est rentrée avec la moitié de son effectif, l'autre moitié étant répartie en province ; la plupart des internats sont supprimés. Voilà bien des changements. Eh bien ! malgré toutes les difficultés, il va falloir travailler dur ; un effort considérable de conscience professionnelle est à fournir ! Quelques camarades manquent : ils sont du premier contingent 39. Ils restent présents à la pensée des normaliens.

Ce n'est pas tout : cet effort de conscience professionnelle n'est qu'un premier pas dans la prise de conscience

### Aux collègues du second degré

Nous sommes tellement dispersés, isolés les uns des autres qu'il faut bien avoir le courage d'entamer la conversation pour susciter des réponses, des avis et des suggestions.

Nous avons été très heureux dans le Nord d'apprendre que le Syndicat continuait. Puisque Paris a pu reconstruire une équipe solide, elle fera le lien entre tous les adhérents ainsi dispersés, grâce au bulletin. Et il ne faut pas désespérer d'en voir, malgré les circonstances, grossir assez rapidement les effectifs. Dans le Nord, déjà s'annoncent des possibilités encourageantes. Et je pense que partout ailleurs également, on aura senti plus fortement la nécessité de notre Syndicat. Il devient plus difficile, en temps de guerre, de s'attacher à des organismes qui ont pour unique but très légitime d'ailleurs, la défense des intérêts professionnels.

Le désir vient de participer pour une part, sans doute infime mais réelle, à la reconstruction d'un monde nouveau. La C. F. T. C. nous offre son idéal, le S. G. E. N. son travail de deux années.

Puisque le S. G. E. N. permet des échanges et des rencontres, dont nos congrès régionaux ou généraux sont pour tous ceux qui y ont assisté un si cher témoignage, puisqu'il peut avoir rapidement une influence directe, grâce à la valeur représentative de la C. F. T. C. sur les Pouvoirs Publics, puisqu'en adhérant, nous adhérons, dans un esprit de collaboration vraiment chrétienne, à un plan déjà étudié de reconstruction de notre société, nous devons continuer à apporter notre concours au S. G. E. N. Bien loin d'arrêter la propagande, il faut l'intensifier, dans tous les lycées et collèges, dans toutes les écoles primaires supérieures.

Que chacun des adhérents envoie sa cotisation le plus tôt possible. J'ose demander à nos collègues mobilisés de nous garder au moins ce genre de collaboration : leur situation de fonctionnaires leur donne un avantage sur les autres mobilisés puisqu'ils touchent encore leur traitements. Je sais que leurs charges sont souvent plus lourdes qu'en temps de paix et que pour beaucoup ce traitement, sans les a-côtes qui s'y ajoutent, constitue une sérieuse diminution. Je leur demande de voir ce qu'ils peuvent faire et de le faire. Aux autres collègues, je demande non seulement leur cotisation, mais une activité syndicale aussi intense que possible. Il n'est pas question pour l'instant de revendications, mais d'organisation de sections locales et de sections académiques, partout où elles n'existaient pas encore, partout où la guerre les a amputées de leur bureau. Nous avons plus de loisirs que nos collègues de l'enseignement primaire sans doute plus touchés par la guerre (mobilisation ou évacuation). Il faut que chacun se sente responsable de son académie.

Il est assez facile de se procurer à Paris la liste des adhérents et de lancer une circulaire en vue d'une réunion pour l'organisation d'un bureau provisoire, de relever les cotisations par académie, de faire enfin en groupe du travail doctrinal, puis de la propagande autour de nous. Trop de collègues sont à la recherche de notre syndicat et ne l'ont pas encore trouvé.

Anne-Marie FRANÇOIS HENRY.

de la tâche, de la mission à venir... Il s'agit que le métier ne soit pas seulement un gagne-pain. Pour cela on doit envisager toutes les questions professionnelles avec clairvoyance, compréhension et charité. L'état de guerre souligne ce devoir : les jeunes filles et les femmes remplacent les hommes mobilisés ; — les normaliens sortants sont placés dans des postes difficiles ; — l'héroïsme ne devra pas finir avec la fin de la guerre ; — enfin, il faut préparer la paix.

Les anciens des E.N., fondateurs d'*Ecole et Education*, instruits par leur expérience personnelle, ont développé un projet de réforme des E.N. qui rendrait les nouvelles générations plus capables de porter leur tâche éducative.

*Ecole et Education* continuera de suivre ce problème comme le S.G.E.N., d'accueillir les jeunes sortant des E.N., avec foi dans leur métier.

## Bibliographie : Encyclopédie Française, tome XV

Ce tome, intitulé **Education et Instruction**, nous fournit une excellente documentation sur l'organisation de l'enseignement en Europe et hors d'Europe. Comme les précédents ce volume est artistement édité ; on ne peut qu'admirer la typographie, les photographies et gravures ; de l'ensemble — présentation matérielle et plan des articles — se dégage une impression de clarté, d'objectivité. Mais cette clarté et cet ordre formel qui se manifestent dès la table des matières — 1<sup>re</sup> Partie : **Types d'Enseignement** ; 2<sup>e</sup> Partie : **Méthodes pédagogiques et Fins culturelles** ; 3<sup>e</sup> Partie : **Problèmes politiques et sociaux** — ne laissent pas de décevoir un peu à une lecture plus attentive. Ce plan trop bien disposé sent le factice et expose à des redites ; comme le livre se compose d'une série d'articles, œuvres de spécialistes, il est inévitable que ces articles se recoupent et se répètent en certains points. D'où le sentiment de fragmentaire, d'artificiel ; mais ces défauts ne sont que la rançon de qualités particulièrement appréciables en ce moment : un sens du passé (sans vain historisme) qui rattache chaque question (école religieuse, laïque, degrés de l'enseignement) à la chaîne de traditions historiques et sociologiques qui explique sa situation présente. Ces sujets qui prêtent si facilement à polémiques et préjugés, sont traités sans dogmatisme grâce à ce sens de l'histoire, et les prévisions concernant l'avenir savent respecter l'imprévisible des réalisations. Nous devons à cette réserve dans le jugement de voir les difficultés là où elles se trouvent.

### DIVERSITÉS NATIONALES.

Nous avons insisté sur l'aspect documentaire de l'Encyclopédie : la série des chapitres consacrés aux **Trois pays de Tradition Libérale**, **Trois pays de Dictature** et **Hors d'Europe**, sont remarquables par la clarification qu'ils apportent dans la diversité, au premier abord surprenante, des systèmes d'éducation, diversité frappante surtout en Angleterre et en Allemagne. Ecoles primaires, **public schools**, établissements d'enseignement secondaire, Universités, établissements subventionnés et ceux qui ne le sont pas, ainsi s'incarne et se manifeste l'esprit anglais, plus attaché à la particularité des circonstances qu'à l'esprit de système, réagissant aux événements au fur et à mesure qu'ils modifient. Le souci des intérêts locaux prime celui de la centralisation et les bastions même de la tradition comme Oxford et Cambridge subissent les tendances nouvelles. C'est ainsi qu'il a fallu attendre le **Forster Act** de 1870 pour que l'enseignement primaire ne soit plus uniquement confié à des institutions privées, le plus souvent religieuses. La réforme de l'enseignement secondaire en 1902 marque aussi la rupture avec un enseignement de classe réservé à une seule caste. L'une et l'autre réforme témoignent réservé à une seule caste. Mais, et ceci est très anglais, ces innovations ne constituent pas de brutales ruptures avec le passé ; elles s'y surajoutent, les modifient en les élargissant, mais s'insèrent dans la tradition. D'où la diversité et la souplesse des formes d'enseignement.

En Allemagne au contraire, nous voyons comment une société nouvelle qui veut modeler à son image les jeunes générations transforme l'école. Henri Jaurand décrit les techniques de formation du nouveau type d'homme, le type allemand, idéal du III<sup>e</sup> Reich, qui sera « le soldat politique dévoué à la communauté allemande ». La République de Weimar avait tenté d'apporter quelque unification au système universitaire allemand si compliqué. Mais elle n'avait pu établir qu'au niveau primaire l'école grataituite et unique, en tenant compte encore des diverses confessionnelles. Au niveau secondaire elle s'était efforcée de maintenir dans un cadre simplifié une variété suffisante de sections, de directions et de paliers pour satisfaire à toutes les tendances et goûts. Grâce à ce souci de la personnalité des élèves elle avait rejoint ou précédé des vues neuves et profondes sur la pédagogie, en développant le côté activité, initiative et éducation physique. Mais par contre elle n'avait pas su éviter l'obstacle de la facilité et de la dispersion. Par une liberté excessive laissée à de jeunes élèves, elle formait des dilettantes et des discus-

teurs et, ne les armait pas pour la lutte qui éclata en 1938. La variété et l'autonomie des Universités où les maîtres, bien que fonctionnaires, avaient une situation matérielle et morale personnelle, où ils jouaient bien plus le rôle de chercheurs et d'initiateurs à la recherche que de pédagogues, répondait à une organisation stable de la société. Mais dans le monde bouleversé de l'après-guerre, cette organisation aristocratique et désintéressée ne répondait plus aux besoins de l'heure. Au contraire la pédagogie nazi est la vision même qui doit transformer le monde ; à la pédagogie de Herbart qui respectait individualisme et intellectualisme, elle substitue un monde politique que le cœur reconnaît et sent par des intuitions immédiates qui lui révèlent des forces irréductibles : sang, race, communauté politique, etc. Mais le national-socialisme rencontra en face de lui tant de forces d'opposition qui s'appuyaient sur des traditions complexes — confessions chrétiennes, étudiants traditionalistes, humanistes, — qu'il dut s'infiltrer par des organismes para-scolaires : Auberges de la Jeunesse, périodes rurales, tâches volontaires de l'étudiant, Service de travail, avant de procéder à une centralisation administrative en 1934. Centralisation qui porte moins d'ailleurs sur les rouages ministériels que sur le principe autoritaire (le **Führerprinzip**) en supprimant les conseils de parents, les libertés académiques. Les réformes de structure amorcées et qui visent surtout les degrés primaire et secondaire tendent à simplifier le système scolaire en uniformisant les types d'enseignement et en écourtant la durée des études, pour des motifs économiques et militaires. Cette politisation de l'enseignement qui le réduit à être une préparation au Parti se manifeste particulièrement dans les écoles Adolf Hitler, dans les Maisons d'éducation politique nationale, et enfin dans les **Burgs de l'Ordre**, qui relèvent directement de l'organisation politique du Parti ; à la fois couvents et casernes ils modèlent le type de l'officier politique, le Junker du Parti. Ainsi la pédagogie totalitaire réve à la fois d'une rupture brusque avec le passé et d'un recommençement radical dans un milieu clos.

(A suivre.) G. P. V.

### Bulletins et Revues

#### ARTICLES D'INTERET GENERAL.

Signalons quelques articles sur le sens de cette guerre dans les revues qui se réorganisent : de Jacques MARITAIN : **Le renouvellement moral est nécessaire** (NOUVEAUX CAHIERS, 1<sup>er</sup> novembre) et **L'Europe ne périra pas** (VIE INTELLECTUELLE, 25 octobre) et de Paul VIGNAUX, **Ce qui est en cause** (même n° de la VIE INTELLECTUELLE). P. L. LANDSBERG donne dans ESPRIT (octobre) de très utiles **Réflexions pour une philosophie de la guerre et de la paix**.

#### ARTICLES PÉDAGOGIQUES.

**Jeunesse Roumaine.** — Sous ce titre, la « VIE INTELLECTUELLE » (25 oct. 1939) publie deux articles de M. Ernst KIESEWETTER et de Mme Renée de CHAPMOY.

M. Kiesewetter, après avoir constaté, chiffres à l'appui, les progrès de l'enseignement en Roumanie depuis la guerre, passe rapidement en revue ses différentes formes. Complétant l'école, l'O. E. T. R. Office d'éducation de la jeunesse, compte déjà 300.000 membres et en escompte 4 millions sous peu. Il date de 1936. L'enseignement, en Roumanie, est essentiellement national et orthodoxe. Il fait grand cas de la culture physique qui, s'inspirant du mouvement tchèque des Sokols, vise à la « formation d'une conscience nationale ».

De son côté, Mme Renée de Charnoy étudie la « Straja Patrii », mouvement de jeunesse officiel. Ce sont, en somme, des scouts orthodoxes, préoccupés de questions sociales et nationales et qui travaillent, dans la joie, à des travaux d'utilité publique.

Le Gérant : AUGERAUD.

Imp. Centrale, 12, r. St-Siméon, Br.

